

## **Procès-verbal de création d'une association**

**En date du dix neuf juin deux mille quatorze à vingt et une heure trente (21h30)**

Etaient présents :

Mmes Guillot et Sourgen

Mrs Bachelet Guy, Beignet Franck, Bibaut David, Bouttier Laurent, Cazeaux Arnaud, Cochard Bruno, Collumeau Vincent, Colmerauer Denis, Cristofari Jean-Philippe et Noah, Drouet Xavier, Félix Yves, Guillot Stéphane, Harlay Frédéric, Joly Xavier, Karaula Bruno, Kimmich Christian, Malys Eric, Neblai Raphael, Pancaldi Hugo, Peinturier Luc, Pok Pon Ratha, Renault David, Riolte Jean loup, Roussel Stéphane, Serra Fabrice

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association.

**La présidence de la séance est assurée par Mr Guillot Stéphane. , il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :**

1. Création d'un nouveau club (fusion ALLIANCE BRIE FC et US LIMOGES FOURCHES)
2. Lecture et adoption des statuts et règlement intérieur
3. Élection des membres du comité directeur
4. Le projet du club
- 5.. Questions divers

### **DÉLIBÉRATIONS**

1. **À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite :**

Association **ALLIANCE DE LA BRIE 77 FC**

avec siège social à **MAIRIE DE GRISY – Place de la Mairie – 77166 GRISY SUISNES**

### **2. Adoption des statuts, règlement intérieur et chartes:**

Le président de séance donne lecture des statuts.

Cette résolution est adoptée à la majorité : 27 voix pour et une abstention.

Le président de séance donne lecture du règlement intérieur du club.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président de séance informe que les chartes seront en rapport avec le programme éducatif fédérale : la résolution est reportée.

### **3. Élection des membres du conseil d'administration :**

Le président de séance, conformément au statut désigne le comité directeur par le regroupement des comités directeur et conseil d'administration des deux anciennes structures (9 personnes) et sollicite des candidatures en vue de composer le comité directeur (aucune personne dans l'assemblée ne se porte candidat).

Le président de séance précise que lors de la dernière rencontre avec des maires de l'intercommunalité, il a été demandé clairement que seul l'un des époux Guillot ne soit au comité directeur du club et que Mr Guillot s'efface de la présidence (propos entendus et validés par Mr GUILLOT).

L'ensemble des membres du comité convient que l'absence de candidatures des deux époux Guillot entraînerait le retrait de la leur.

Le nouveau comité directeur se compose donc de Mme Guillot, Mr Felix, Mr Critofari, Mr HARLAY, Mr BOUTIER, Mr Beignet, Mr Guillot, Mr NEBLAI et Mr Drouet.

Il rappelle que conformément à l'article ... des statuts, le comité directeur est composé de 2 à 15 membres dont 7 vice-présidents (1 par commune représentées).

***Le nouveau comité directeur se retire à 22h00 (quelques instants) afin de définir les rôles de chacun.***

Le nouveau comité directeur (sous réserve de la réunion de ce dimanche 22 juin avec les maires et président du club de l'Intercommunalité) se compose comme suit :

Mr Cristofari Jean Philippe : Président

Mr Felix Yves : Vice président Mairie de Grisy et Intercommunalité

Mme Guillot Nathalie : Secrétaire-Correspondante

Mr Harlay Frédéric : Trésorier

Mr Boutier Laurent : trésorier adjoint

Mr Drouet Xavier : responsable animation-vie du club

Mr Guillot Stéphane : responsable projet

Mr Beignet Franck : Responsable vétérans.

Mr Neblai Raphael : autres membres (fonction à définir lors de prochain comité directeur)

Concernant les postes de vice-présidents manquants, le président de séance informe l'assemblée qu'une réunion extraordinaire devrait se tenir au mois de Septembre 2014.

#### **4 – Le projet du club**

En raison d'une réunion importante ce dimanche 22 juin en Mairie de Solers avec les maires et président de club de l'intercommunalité, le projet et les orientations du club se feront en rapport avec la ou les décisions prises ce jour-là.

Dans ces conditions aucun projet ne peut être présenté.

#### **5 – Questions diverses**

Une date butoir (10 juin 2014) avait été fixée pour le retour de questions : aucune question n'a été reçue à cette date.

Stéphane a sollicité l'assemblée : deux questions ont été posées concernant le devenir du Futsal et les inscriptions pour les plus jeunes.

#### **Clôture de la réunion à vingt deux heures et vingt minutes (22h20)**

Compte-rendu rédigé le dimanche 22 juin 2014 par la secrétaire de séance.